

AALTEO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
67 rue Louis Blanchet
Lieu-dit : Le clos Artus
60300 AUMONT EN HALATTE
RCS COMPIEGNE 917 970 113

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 23 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six

Le 23 juin à 11h30 heures

Au 10 boulevard Malesherbes à Paris

L'associé unique NORMANN APS, représenté par Monsieur Christian NORMANN, de la société par Actions Simplifiée AALTEO au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, a valablement pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION : Modification de la dénomination sociale d'AALTEO

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société à compter de ce jour. La société prend la dénomination suivante : **Les Écuries du clos Artus**.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié et désormais rédigé comme suit :

« **ARTICLE 3 - DÉNOMINATION** : La dénomination est : **LES ECURIES DU CLOS ARTUS**.

Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sera précédée ou suivie immédiatement des mots « société par actions simplifiée » ou des initiales « SAS », et de l'énonciation du siège social, du montant du capital social, ainsi que du lieu et du numéro d'identification unique de la Société au registre du commerce et des sociétés. »

DEUXIÈME DÉCISION : Modification de l'objet social (Activité)

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société à compter de ce jour pour le réorienter vers le secteur équestre.

En conséquence, la société aura désormais pour objet, tant en France qu'à l'étranger : « *La gestion et l'exploitation d'une écurie de pension pour équidés ; la garde, le logement et les soins d'animaux ; la location de boxes, de pâtures et d'infrastructures équestres ; le travail, le débouillage et l'entraînement des chevaux sans enseignement de l'équitation ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »*

L'article 2 des statuts est modifié en ce sens.

AALTEO

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 €

67 rue Louis Blanchet

Lieu-dit : Le clos Artus

60300 AUMONT EN HALATTE

RCS COMPIEGNE 917 970 113

TROISIÈME DÉCISION : Pouvoirs pour les formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent document à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité et de dépôt prescrites par la loi, notamment le dépôt du dossier de modification sur le site du Guichet Unique de l'INPI.

Fait à Paris, le 23 juin 2026.

En un seul exemplaire original.

Christian NORMANN

✓ Certifié par  youSign

L'Associé Unique